

# Service de protection contre les incendies

*Service de protection  
contre les incendies*



Bilan  
2014-2017  
*Bilan  
2014-2017*

Ce rapport est une production de la direction du Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke  
Septembre 2018

**Photographies**

Archives du SPCIS  
Julien Chamberland, photographe

**Note** : Le masculin a été utilisé pour alléger le texte, mais les termes désignant des personnes ou des fonctions se rapportent aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

## MESSAGE DU DIRECTEUR



### La population au coeur de nos préoccupations

Monsieur le maire Steve Lussier,  
Mesdames les conseillères municipales,  
Messieurs les conseillers municipaux,  
Membres du comité de sécurité publique,  
Partenaires, citoyennes, citoyens et membres du personnel

La population est et demeure toujours au cœur des préoccupations du Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke.

Dans cette optique, j'ai le plaisir de vous présenter le bilan des activités de notre service pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2017 durant laquelle plusieurs projets majeurs ont été réalisés. En effet, dans le but d'offrir un meilleur service à la population, la Division – Gestion des risques a été relocalisée à la caserne William-Percy-Donahue de la rue Terrill. Parallèlement, un important exercice d'optimisation des ressources au sein de l'administration a été réalisé.

Toujours dans le but d'assurer une protection optimale à l'ensemble de la population sherbrookoise et d'innover en matière de sécurité civile, l'optimisation de nos ressources en équipement, en informatisation et en gestion, la mise en place d'ententes intermunicipales et l'amélioration de nos méthodes d'intervention au sein du personnel ont fait partie de nos priorités.

Soyez assurés que tous nos efforts convergent vers un seul et même but, soit d'accomplir notre mission dans le respect des normes régissant les services de sécurité incendie tout en nous assurant d'atteindre les objectifs ministériels clairement définis dans le schéma de couverture de risques de deuxième génération, en vigueur depuis juin 2016.



Stéphane Simoneau, directeur



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MISSION</b> .....	<b>1</b>	
<b>VISION ET VALEURS</b> .....	<b>2</b>	
<b>ORGANIGRAMME</b> .....	<b>3</b>	
<b>PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2017</b> .....	<b>4</b>	
<b>INTERVENTION INCENDIE</b>		
Gestion .....	5	
Immobilisation.....	5	
Formation.....	5	
Véhicules et unités mobiles acquis .....	5	
<b>GESTION DES RISQUES - PRÉVENTION</b>		
Gestion .....	6	
Éducation du public .....	6	
Formation.....	6	
<b>GESTION DES RISQUES - SÉCURITÉ CIVILE</b>		
Formation.....	7	
Gestion .....	7	
Immobilisation.....	7	
<b>STATISTIQUES</b> .....	<b>8</b>	
<b>INTERVENTION INCENDIE</b>		
Catégories d'intervention .....	10	
Catégories d'incendie .....	11	
Temps de réponse.....	12	
Force de frappe .....	12	
Incendie de bâtiments.....	13	
Valeurs protégées et pertes matérielles.....	14	
Usage, lieu d'origine, source de chaleur et cause des incendies.....	14	
<b>GESTION DES RISQUES - PRÉVENTION</b> .....		16
Éducation du public .....	17	
Enquête après incendie .....	17	
Inspection des bâtiments .....	18	
Signalements .....	18	
Événements spéciaux.....	19	
Visites préventives résidentielles .....	19	
<b>GESTION DES RISQUES - SÉCURITÉ CIVILE</b> .....		20

# MISSION



**« Sauvegarder la vie et les biens par des actions préventives et des interventions d'urgence, le tout dans un encadrement soucieux de la protection de l'environnement »**

Le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke s'est donné cette mission il y a plusieurs années. Dès lors, les décideurs et gestionnaires du service en ont fait leur devise au cœur de toutes les sphères d'intervention et les prises de décisions.

Plus précisément, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke priorise les activités de prévention qui consistent principalement à inspecter les bâtiments et à informer les citoyens sur les moyens adéquats permettant d'éviter les incendies et d'assurer leur sécurité.

En intervention, la protection de la population et de ses biens est également primordiale, et ce, tant à l'égard des soins de premiers répondants, de l'extinction d'un incendie, d'un sauvetage spécialisé que de la manipulation de matières dangereuses, etc.

La population  
**au cœur**  
de nos préoccupations



# VISION ET VALEURS

Afin d'assurer à la population sherbrookoise une offre de service optimale, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke prône ses propres valeurs au sein de l'ensemble de son personnel.

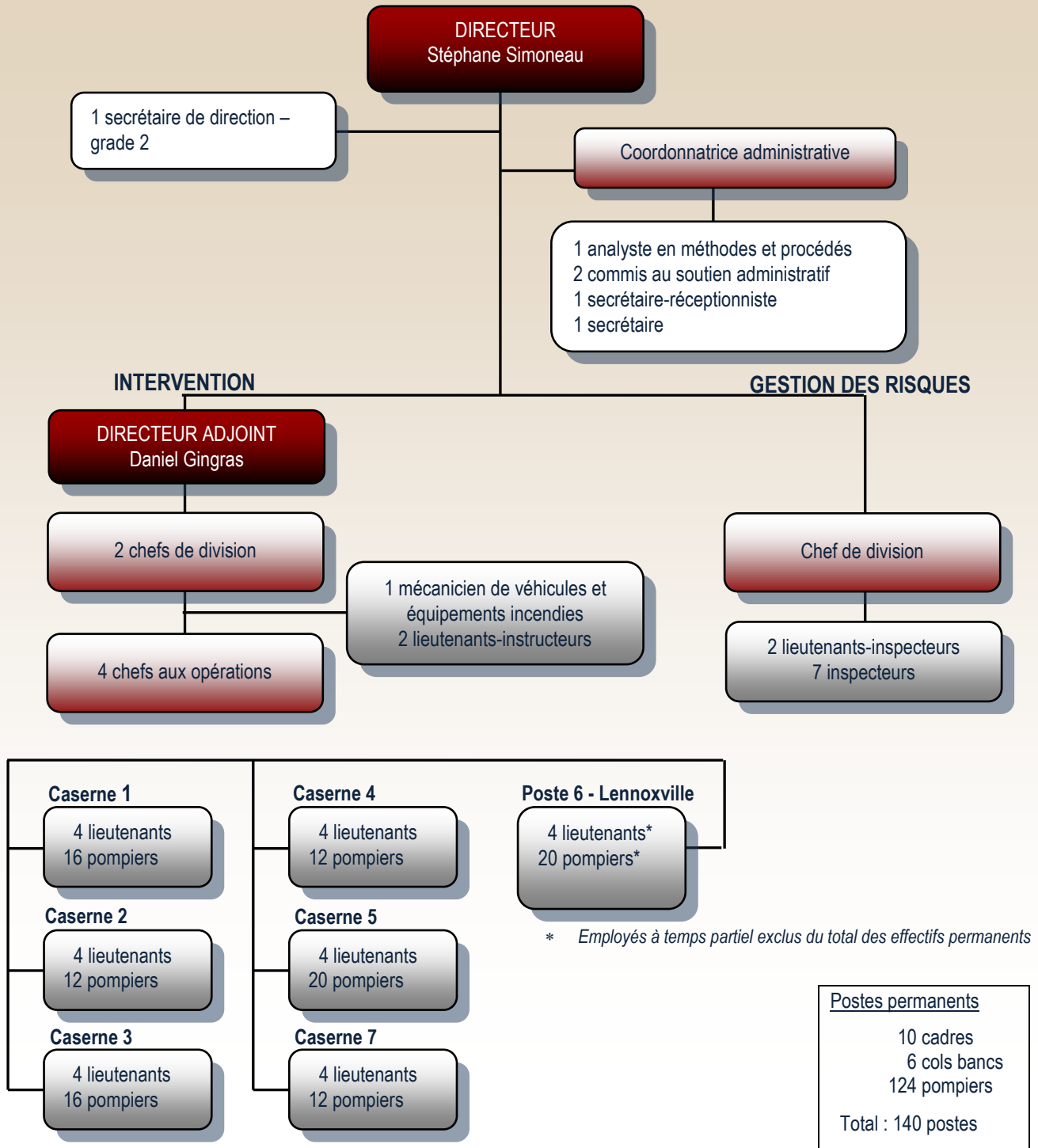


Il accorde également une grande importance au fait d'être reconnu comme référence parmi ses pairs et chef de file en matière de protection contre les incendies et en gestion de la sécurité civile. Ainsi, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke doit constamment se surpasser et innover en la matière. Pour ce faire, le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération 2016-2020, adopté en 2016, dresse une liste d'objectifs à atteindre à l'égard de la prévention, de l'intervention, de la formation, de l'entraînement, des ressources humaines, de l'achat d'équipements, etc. De plus, il est contrôlé et révisé continuellement pour s'assurer de respecter les engagements et de conserver une vision proactive.



# ORGANIGRAMME

## SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES



# PRINCIPALES RÉALISATIONS 2014-2017

**INTERVENTION  
GESTION DES RISQUES**



Ville de  
**Sherbrooke**  
**La population  
au cœur**  
de nos préoccupations



# INTERVENTION



Dans le cadre de son mandat, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke a, depuis 2014, orienté ses actions dans le but d'harmoniser et d'optimiser son offre de service à l'ensemble du territoire. Pour ce faire, plusieurs réalisations ont été initiées au sein de différentes sphères d'activités.

## GESTION

- Optimisation des ressources et réorganisation de la structure administrative.
- Mise en place d'ententes intermunicipales de réciprocité.
- Mise en place d'ententes intermunicipales pour l'utilisation des bornes-fontaines de la Ville de Sherbrooke.
- Rédaction d'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et respect des objectifs ministériels.
- Mise en place du service de premiers répondants pour la population du secteur de l'ancien arrondissement de Brompton.
- Mise en place d'indicateurs de performance représentés sous forme d'un tableau de bord.
- Instauration d'un calendrier destiné à la gestion des activités du personnel.
- Étude et optimisation du positionnement pour l'ensemble des véhicules du service dans le cadre d'un processus Lean.

## IMMOBILISATION

- Relocalisation de la caserne de pompiers n° 2 – Robert-Davidson au Plateau-Saint-Joseph.
- Implantation d'un poste d'incendie de soutien dans l'ancien arrondissement de Brompton.
- Réfection et agrandissement de la caserne de pompiers n° 3 – Charles-Audet, rue Claire-Jolicoeur.
- Reconstruction de la caserne de pompiers n° 7 – Jacques-Denault, sur le boulevard Bourque, après l'incendie de l'ancien bâtiment en décembre 2013.

## FORMATION

- Attaque transitoire, gaz Cooling et contrôle de ventilation.
- Mise en place du simulateur de toit et formation sur les nouvelles techniques de travail.
- Parcours RIC 1 (Rapid Intervention Crew).
- Utilisation d'appareils d'élévation en position d'ancrage.
- Collaboration avec le CÉGEP pour une formation de premier répondant sur un simulateur d'accouchement précipité.
- Cohorte d'officiers I et II.
- Certificat en gestion des opérations d'urgence.

## VÉHICULES ET UNITÉS MOBILES ACQUIS

- Deux autopompes.
- Une pompe-échelle.
- Une embarcation pour sauvetage sur glace et en eau libre.
- Deux remorques d'intervention en présence de matières dangereuses.

# GESTION DES RISQUES - PRÉVENTION

Le domaine d'intervention de la Division – Gestion des risques est des plus variés et son rôle est déterminant en matière de prévention et de sécurité incendie auprès de la population. Ci-dessous les principaux faits saillants de 2014 à 2017.

## GESTION

- Optimisation et révision des programmes suivants :
  - visites préventives résidentielles;
  - conception des plans d'intervention;
  - inspection des risques élevés et très élevés.
- Élaboration et révision des programmes de sensibilisation et d'éducation du public et de l'analyse des incidents.
- Révision de la réglementation municipale en matière de sécurité incendie.
- Intégration de la sécurité civile au sein de la Division – Gestion des risques.
- Déménagement de la Division – Gestion des risques dans les bureaux administratifs de la caserne n° 1 - William-Percy-Donahue, rue Terrill.

## ÉDUCATION DU PUBLIC

- Inauguration de la « roulotte d'Yvon » et de la mascotte Yvon Larosé.
- Semaine de la prévention.
- Porte ouverte de casernes.
- Extincteurs portatifs

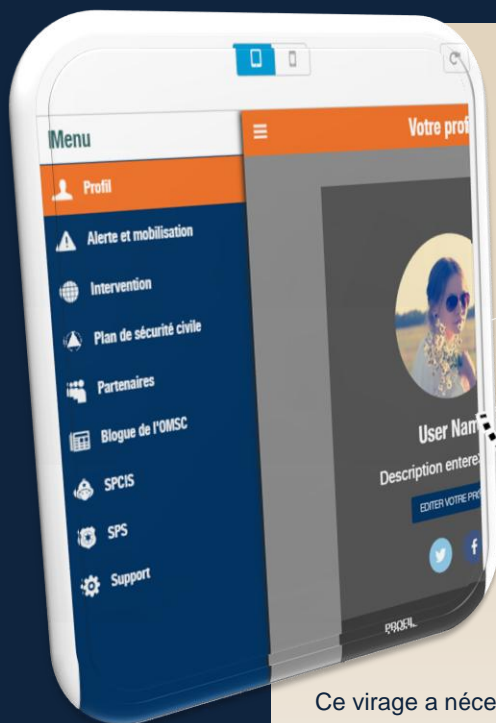


## FORMATION

- Poussières combustibles.
- Gestion de l'insatisfaction du service à la clientèle.
- Pyrotechnie des effets spéciaux.
- Pièces pyrotechniques à grand déploiement.
- Station-service.
- Travail du bois.
- Chauffage au bois.
- Hottes commerciales.
- Entreposage de pneus.



# GESTION DES RISQUES - SÉCURITÉ CIVILE



L'heure est à prioriser et à mettre en place les ressources et outils nécessaires afin de réduire la vulnérabilité et les conséquences envers la population en présence d'un sinistre ou d'une catastrophe. L'instauration de l'application mobile en sécurité civile représente plusieurs avantages pour l'Organisation municipale des mesures d'urgence :

- Amélioration du temps de mobilisation.
- Optimisation de la mise à jour des documents (3 minutes).
- Confirmation de la prise en charge des actions (facilite la documentation).
- Accès en tout temps aux informations.
- Compatible sur tous les types d'appareils et ordinateurs.
- Accès maintenu à la documentation, même quand le signal est absent.



Ce virage a nécessité plusieurs réalisations que voici :

## FORMATION

- Formation Somum et Somum communication.
- Planification en sécurité civile.
- Service d'aide aux personnes sinistrées.
- Centre de coordination des mesures d'urgence.
- Gestion - Centre des opérations d'urgence site (COUS).
- Communication en situation d'urgence.



## GESTION

- La Division – Gestion des risques prend en charge le volet expertise permettant ainsi l'abolition du poste de conseiller en sécurité civile.
- Développement et implantation de l'application mobile en sécurité civile.
- Optimisation de l'organigramme de l'Organisation municipale en sécurité civile (OMSC) par une diminution du nombre de missions.
- Révision des plans particuliers d'intervention (PPI).
- Mise en place d'un programme d'exercices de l'OMSC.
- Développement de cartes interactives.
- Utilisation de l'automate d'appel Somun Web.

## IMMOBILISATION

- Implantation d'un centre de coordination municipal permanent (CCM).
- Implantation de trois centres d'accueil pour sinistrés à différents points stratégiques de la Ville de Sherbrooke.

# STATISTIQUES INTERVENTION INCENDIE





# INTERVENTION



## CATÉGORIES D'INTERVENTION

En 2015, le service de premiers répondants fut instauré dans le secteur de l'ancien arrondissement de Brompton. Parallèlement, une révision des codes d'affectation des premiers répondants, en collaboration avec la Direction des services préhospitaliers et la centrale de répartition des soins, a permis une meilleure catégorisation de ce type d'intervention. Cette réévaluation a permis d'offrir un nouveau service à la population du secteur de l'ancien arrondissement de Brompton tout en maintenant le même niveau d'efficacité et de qualité d'intervention sur l'ensemble du territoire sans pour autant augmenter de façon substantielle le nombre d'appels.

Tableau n° 1 : Catégories d'intervention

CATÉGORIES D'INTERVENTION	2014	2015	2016	2017	MOYENNE
Incendie	276	220	265	234	249
Premier répondant	2 439	2 376	2 385	2 534	2 434
Alarme	684	761	796	735	744
Alerte à la bombe et explosion	0	0	0	0	0
Sauvetage et inondation	67	84	76	48	69
Assistance	1 023	1 006	992	1 055	1 019
Accident	593	654	673	695	654
Hasard public	201	190	214	248	213
Autres	8	15	20	6	12
Interventions pour offre de service <sup>1</sup>	17	17	18	19	18
Intervention pour entraide <sup>2</sup>	3	2	6	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>5 311</b>	<b>5 325</b>	<b>5 445</b>	<b>5 577</b>	<b>5 415</b>

(1) Les interventions par offre de service sont avec les municipalités de Waterville et du Canton de Hatley.

(2) Total : Ascot Corner, Cookshire-Eaton, Lac-Mégantic, Magog, North Hatley, Orford, Saint-Denis-de-Brompton, Sainte-Catherine de Hatley, Stoke, Val-Joli et Windsor.

# INTERVENTION

## CATÉGORIES D'INCENDIE

À Sherbrooke, tout comme à l'échelle provinciale, à eux seuls les feux limités à l'extérieur, sans perte causée directement par le feu et sans victime (type A), ainsi que les feux limités au bâtiment d'origine autre que D (type B), représentent plus de 71 % des incendies.

Tableau n° 2 : Catégories d'incendie

CATÉGORIES D'INCENDIE	2014	2015	2016	2017	TOTAL	MOYENNE SHERBROOKE 2014-2017	MOYENNE PROVINCIALE 2015
A. Feu limité à l'extérieur, sans perte causée directement par le feu et sans victime	112	66	109	78	365	36,7 %	38,4 %
B. Feu limité au bâtiment d'origine, autre que D	101	83	90	95	369	37,1 %	33,6 %
C. Feu de véhicule limité à l'extérieur	33	24	31	29	117	11,8 %	13,2 %
D. Feu de cheminée, sans propagation	9	16	18	14	57	5,7 %	7,6 %
E. Feu limité à l'extérieur, autre que A et C	10	17	7	13	47	4,7 %	4,9 %
F. Feu extérieur propagé à au moins un bâtiment	7	11	9	5	32	3,2 %	1,3 %
G. Feu propagé à au moins un autre bâtiment	4	3	1	0	8	0,8 %	1,0 %
<b>TOTAL</b>	<b>276</b>	<b>220</b>	<b>265</b>	<b>234</b>	<b>995</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Rapport d'activité et statistiques sur les incendies déclarés en 2014, MSP



## TEMPS DE RÉPONSE

Lors d'un appel d'urgence, le temps de réponse est l'un des facteurs importants quant au succès d'une intervention. De 2014 à 2017, on remarque un temps de réponse moyen de 4,58 minutes pour les incendies de bâtiments. Pour les interventions de premiers répondants (service médical), le temps de réponse moyen se situe à 5,09 minutes. Quant aux autres types d'interventions dites non urgentes, le temps de réponse moyen est de 5,30 minutes.

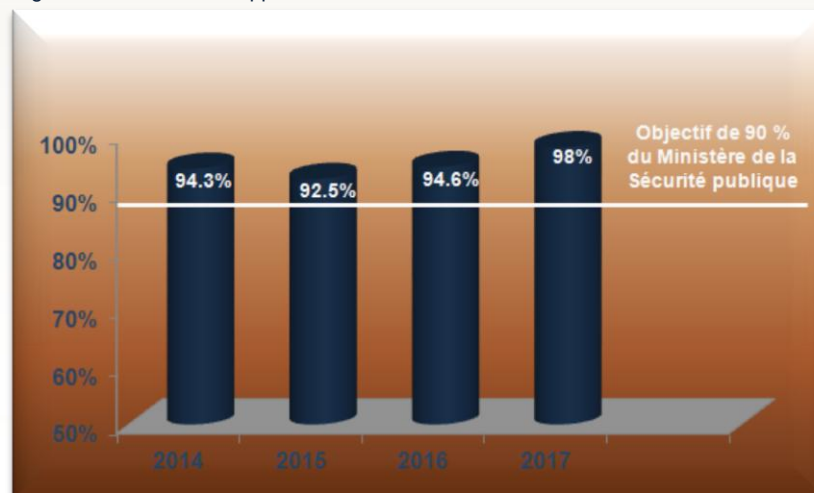
Figure n° 1 : Temps de réponse



## FORCE DE FRAPPE

Tout comme le temps de réponse, la force de frappe signifiant le nombre de pompiers déplacés sur les lieux d'une intervention à l'intérieur d'un laps de temps donné, est un autre facteur important quant au succès d'une intervention. L'un des objectifs édictés à l'intérieur des orientations ministérielles est l'atteinte, dans 90% des cas, de 10 pompiers en 10 minutes sur les lieux d'une intervention à l'égard des bâtiments de catégorie de risques faible et modéré. Pour les années 2014 à 2017, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke a atteint, voire même dépassé, cet objectif avec une moyenne de 94,9%.

Figure n° 2 : Force de frappe



# INTERVENTION



Pour les bâtiments de catégorie de risques élevé et très élevé, aucune orientation ministérielle n'a été édictée quant à la force de frappe à atteindre. Toutefois, notons la performance exceptionnelle du Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke entre 2014 et 2017 avec une moyenne de temps de réponse établie à 98,8% pour 14 pompiers en 15 ou 20 minutes, selon le secteur du territoire.

Figure n° 3 : Pourcentage d'atteinte du 14 pompiers en 15 ou 20 minutes



## INCENDIE DE BÂTIMENTS

Le tableau n° 3 indique pour Sherbrooke le nombre d'incendies, de décès, le taux des pertes matérielles selon l'année, ainsi que la moyenne provinciale pour l'année 2015 (les statistiques provinciales 2016-2017 n'étant pas disponibles au moment de rédiger le présent rapport). En se comparant à la moyenne provinciale de 2015, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke fait bonne figure en termes de nombre d'incendies par 1 000 habitants avec un taux inférieur à la moyenne provinciale, soit 1,34 comparativement à 1,90. Il en est de même pour le taux de pertes matérielles statué à 35.82 \$, comparativement à 48.15 \$ sur le plan provincial. Malheureusement, en 2015, Sherbrooke déplore deux mortalités, d'où un taux de décès plus élevé pour cette même année. Bien que 2015 affiche un nombre d'incendies par 1 000 habitants inférieur à celui des autres années, il n'en demeure pas moins que le nombre de décès et le taux de pertes ont été plus élevés en raison d'un nombre d'incendies majeurs plus importants.

Tableau n° 3 : Recensement du nombre d'incendies, de décès et de pertes matérielles

	Nombre d'incendies par 1 000 habitants	Nombre de décès par 100 000 habitants	Pertes matérielles liées aux incendies de bâtiments par habitant (\$)
Sherbrooke 2014	1.70	0.00	22.81 \$
Sherbrooke 2015	1.34	1.21	35.82 \$
Sherbrooke 2016	1.59	0.00	28.31 \$
Sherbrooke 2017	1.41	0.00	17.16 \$
Sherbrooke (moyenne 2014-2017)	1.51	0.30	26.03 \$
Moyenne provinciale 2015	1.90	0.93	48.15 \$

## VALEURS PROTÉGÉES ET PERTES MATÉRIELLES

La valeur estimée des pertes matérielles, mise en corrélation avec la valeur protégée, témoigne également de la performance d'un service incendie. De 2014 à 2017, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke affiche une moyenne de 4,6 millions de dollars en pertes matérielles pour une moyenne 238,3 millions de dollars en valeurs protégées.

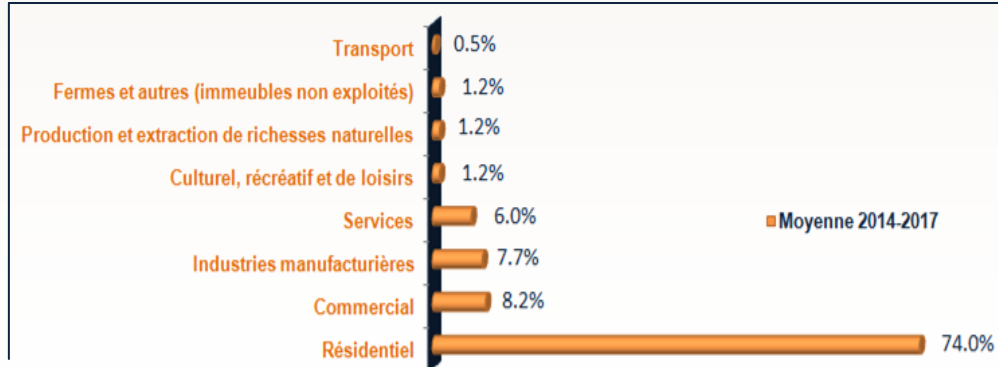
Ces résultats enviables sont étroitement liés aux ressources financières disponibles, aux formations dispensées, à la qualité des équipements acquis, à la priorisation des actions et au positionnement stratégique des casernes de pompiers sur le territoire de la Ville de Sherbrooke.



## USAGE, LIEU D'ORIGINE, SOURCE DE CHALEUR ET CAUSE DES INCENDIES

Annuellement, plus de deux cents incendies sont déclarés au ministère de la Sécurité publique et au-delà d'une centaine sont enquêtés sur le territoire de la Ville de Sherbrooke. Dans le but d'optimiser ses actions à l'égard des interventions et de la prévention auprès du public, il est impératif pour le Service de protection contre les incendies de Sherbrooke de connaître l'usage, le lieu d'origine, la source de chaleur et la cause de ces incendies. À cet effet, les figures 4 à 7 représentent, toujours selon la moyenne 2014-2017, le pourcentage des incendies attribué à chacun de ces facteurs.

Figure n° 4 : Pourcentage des incendies selon l'usage du bâtiment



# INTERVENTION



Figure n° 5 : Pourcentage des incendies selon le lieu d'origine

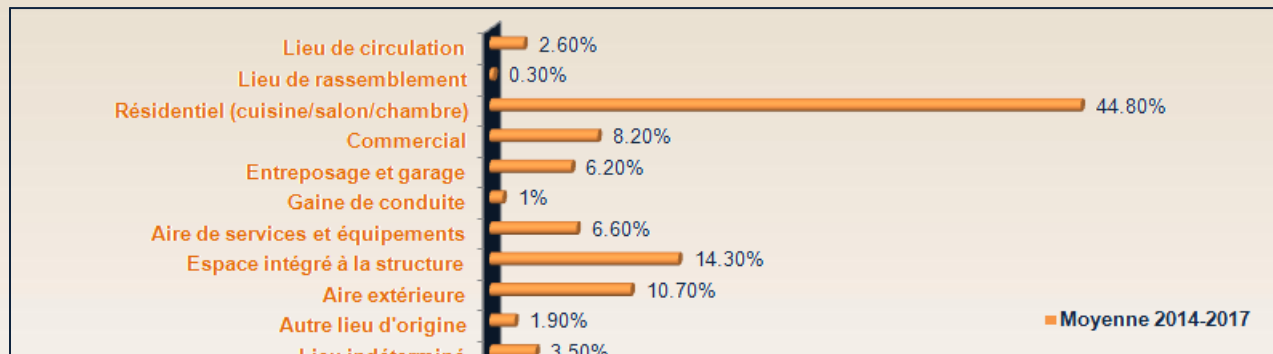


Figure n° 6 : Pourcentage des incendies selon la source de chaleur

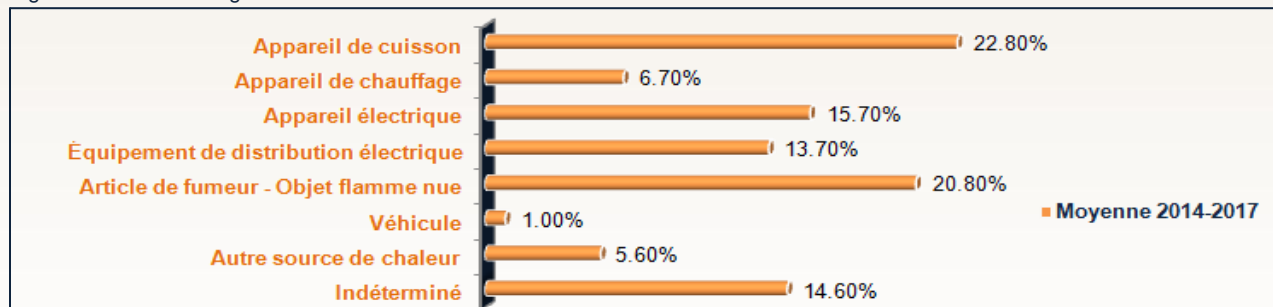
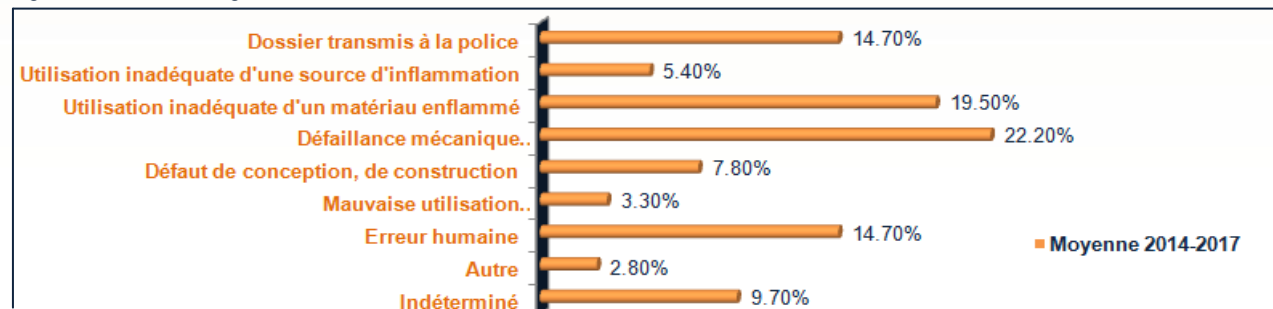


Figure n° 7 : Pourcentage des incendies selon la cause



# STATISTIQUES GESTION DES RISQUES EN PRÉVENTION INCENDIE



# GESTION DES RISQUES - PRÉVENTION

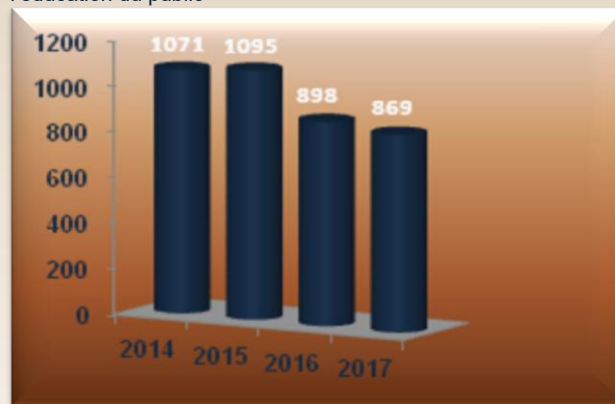
## ÉDUCATION DU PUBLIC

Conformément aux objectifs du schéma de couverture de risques, le Service de protection contre les incendies consacre des milliers d'heures annuellement en gestion des risques, et ce, à plusieurs égards :

- éducation du public;
- enquête après incendie;
- inspection des bâtiments;
- signalement du public;
- gestion des événements spéciaux;
- programme de vérification pour le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée.

Depuis 2014, on remarque une légère diminution du nombre d'heures dédiées à l'éducation du public. L'augmentation des tâches des inspecteurs et le nombre croissant des autres demandes adressées à la Division – Gestion des risques en sont les principales raisons.

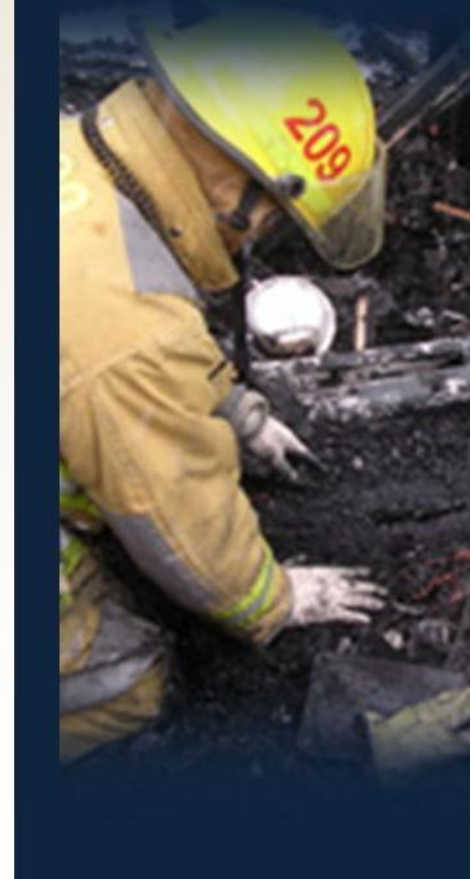
Figure n° 8 : Nombre d'heures consacrées annuellement à l'éducation du public



## ENQUÊTE APRÈS INCENDIE

On dénote une diminution du nombre d'enquêtes et, conséquemment, du nombre d'heures consacrées à celles-ci. Une optimisation de la procédure d'appels des enquêteurs amorcée en 2016 a permis l'atteinte de ces résultats. Une légère diminution du nombre d'incendies au cours des années 2015 et 2017 a également contribué à cette tendance à la baisse.

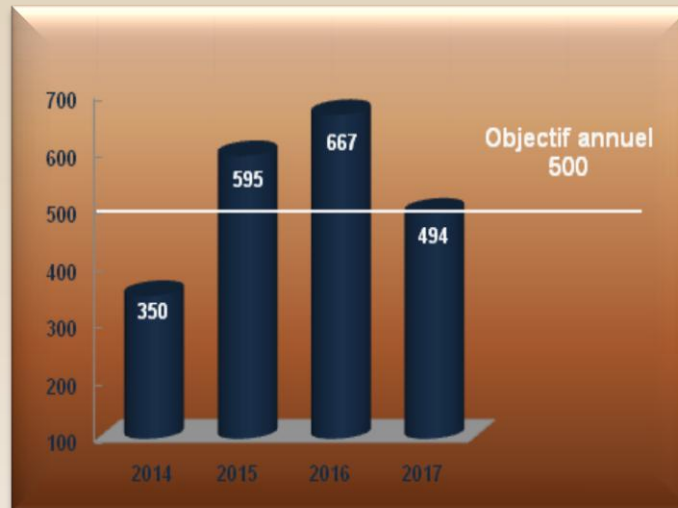
Figure n° 9 : Enquêtes après incendie



# GESTION DES RISQUES - PRÉVENTION

## INSPECTION DES BÂTIMENTS

Figure n° 10 : Nombre de bâtiments inspectés annuellement



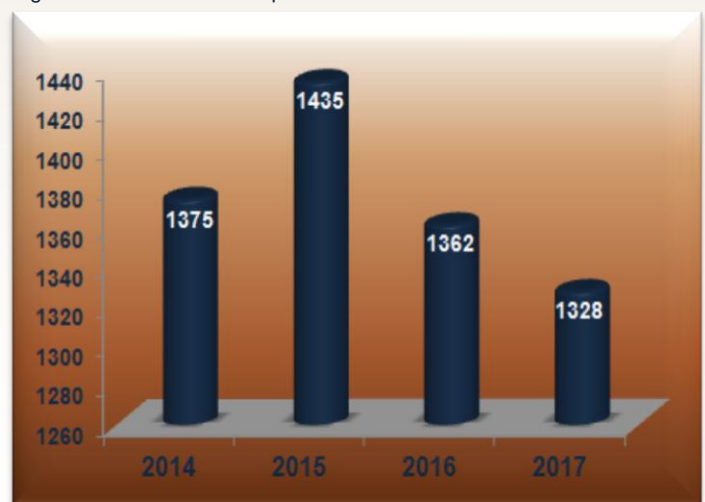
En 2014, un programme d'inspection des bâtiments est instauré dans le but de répondre aux objectifs édictés dans le schéma de couverture de risques. Ainsi, la Division - Gestion des risques doit effectuer en moyenne 500 inspections de bâtiments à risques élevés et très élevés annuellement. De 2015 à 2017, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke atteint les objectifs avec une moyenne annuelle de 585 bâtiments inspectés.

## SIGNALEMENTS

Les heures dédiées aux signalements tendent à diminuer grâce à un meilleur entretien des bâtiments attribuables à la réalisation du programme d'inspection périodique des bâtiments à risques élevés et très élevés.

L'année 2015 a toutefois connu une augmentation résultant d'inspections des installations de foyers extérieurs lors desquelles plus de 700 bâtiments ont systématiquement été vérifiés.

Figure n° 11 : Nombre d'inspections réalisées annuellement



# GESTION DES RISQUES - PRÉVENTION

## ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

On dénote une importante augmentation du nombre d'événements spéciaux, tels les salons, les festivals, etc., entraînant conséquemment une recrudescence du nombre d'heures consacrées aux vérifications lors de tels événements. En effet, le nombre d'heures est passé de 196 en 2014 à 739 en 2017.

Figure n° 12 : Nombre d'heures consacrées annuellement aux événements spéciaux



## VISITES PRÉVENTIVES RÉSIDENNELLES

Le nombre de bâtiments visités pour chacune des années de 2014 à 2017 correspond et va même au-delà des objectifs énoncés dans le schéma de couverture de risques; l'objectif annuel étant établi à 7 500 visites.

Figure n° 13 : Nombre de visites résidentielles effectuées annuellement



# STATISTIQUES GESTION DES RISQUES EN SÉCURITÉ CIVILE



# GESTION DES RISQUES – SÉCURITÉ CIVILE



Le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke intervient également dans le cadre des mesures d'urgence au profit de l'Organisation municipale de sécurité civile, entre autres, lors des procédures d'évacuation et de sauvetage en cas d'inondations, de mouvements de sol, de tempêtes hivernales et d'interventions en présence de matières dangereuses.

En matière de sécurité civile, les dernières statistiques du ministère de la Sécurité publique datant de 2013 révèlent que les 2/3 des sinistres survenus au Québec sont d'origine naturelle, alors que le 1/3 est issu d'événements autres que naturels. Ceux recensés sur le territoire de la Ville de Sherbrooke entre 2014 et 2016 furent essentiellement des sinistres naturels (inondations, tempête hivernale, chaleur extrême, pluies diluviennes, etc.) alors qu'en 2017, une pénurie d'eau s'est ajoutée aux épisodes d'inondations et à un événement de mouvement de sol.

Tableau n° 4 : Recensement des sinistres naturels et autres sinistres

	Sinistres naturels	Autres sinistres
Québec 2013	66,5 %	33,5 %
Sherbrooke 2014	100 %	0 %
Sherbrooke 2015	100 %	0 %
Sherbrooke 2016	100 %	0 %
Sherbrooke 2017	80 %	20 %

Chaque année, et selon l'ampleur du sinistre, l'Organisation municipale de sécurité civile se mobilise lors de divers événements. Pour les années 2014 à 2017, on remarque une tendance à la hausse du nombre d'événements survenus à Sherbrooke.

Figure n° 14 : Recensement des sinistres survenus à Sherbrooke





La population  
**au coeur**  
de nos préoccupations

